

FABRÈGUES INFOS

Avril - Mai - Juin 2021

Numéro 35 - Édition municipale - Mairie de Fabrègues



Dossier

**FINANCES : ZOOM SUR LES
BUDGETS DE LA COMMUNE, DU
CCAS ET DE L'AGROÉCOPÔLE**



Mairie de Fabrègues
8, rue Paul-Doumer
Standard **04 67 85 11 57**
Fax : **04 67 85 19 21**
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h
www.fabregues.fr

Secrétariat du maire :
04 67 85 61 79
Etat civil - Étrangers - Élections :
04 67 85 61 80
Urbanisme :
04 67 85 61 82
CCAS et Point emploi :
04 67 85 55 26
Bureau de la Vie scolaire :
04 67 85 55 26
ALSH 2,5-11 ans
04 67 85 43 62
Secteur Jeunes 11-17ans
04 67 85 28 30
Médiathèque Léon-Guizard :
04 67 85 54 34
Vie associative :
04 67 85 14 11 / 35 09
Police municipale :
04 67 85 17 90
Services techniques :
04 67 85 23 38
Communication :
04 67 85 61 77

FABRÈGUES INFOS est édité à l'initiative de la Mairie de Fabrègues
Directrice de publication : Myriam Pena

Rédaction et réalisation : Priscillia Vivier -
Service communication | 04 67 85 61 77
lcommunication@fabregues.fr

Impression : JF Impression

Crédits photographiques :
Service Communication Ville
de Fabrègues, Service Enfance
Jeunesse, Secteur Jeunes, CCAS,
associations de Fabrègues,
Françoise Grimaud, Karine Gerbal,
Adobe Stock

Mai 2021 | 3700 exemplaires

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p.3
• Éditorial, par Jacques Martinier	
FINANCES	p.4
• Le budget 2021 en clair	
• Et les investissements à la loupe	
ENFANCE JEUNESSE	p.6
• Retour à l'école et au collège selon un protocole stricte	
• Un nouveau carrefour en entrée de ville	
ENVIRONNEMENT	p.8
• Agroécopôle : De nouvelles serres maraîchères au Domaine de Mirabeau	
• Actualités	
ESPACE SOLIDARITÉ	p.10
• Le CCAS, un service au cœur des solidarités	
MÉDIATHÈQUE	p.12
• La médiathèque se prépare pour de nouvelles animations	
FESTIVITÉS	p.13
• Vers un retour de la convivialité à Fabrègues	
VIE MUNICIPALE	p.14
• Retrouvez toutes les actualités de la ville	
VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE	p.16
• Une reprise attendue de la Vie associative et culturelle	
• L'écho des associations : Retrouvez l'actualité des associations de Fabrègues	
INFORMATIONS MUNICIPALES	p.24
• Espace d'expression des élus d'opposition	
• Compte-rendu du dernier conseil municipal	
• Retrouvez le carnet de l'État civil	
• Check List des bons gestes pour lutter contre le moustique-tigre	
• Plan canicule : Formulaire d'inscription sur le registre 2021	

... Les Rendez-vous

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les événements communiqués ci-dessous sous sous réserve des autorisations préfectorales et du respect du protocole sanitaire.

JUIN //////////////////////////////////

• **Le 13** : Carnaval dans les rues du village

• **Les 15, 22 et 29** : les Estivales de Fabrègues, de 18h30 à 22h, au Jardin public

• **Les 20 et 27** : Élections départementales et régionales, de 8h à 18h





Maire de Fabrègues
Conseiller départemental

Chères fabréguoises,
Chers fabréguois,

Face à une situation sanitaire toujours préoccupante, une ambiance morose et des épisodes de confinements prolongés, je comprends combien beaucoup d'entre vous, pour ne pas dire tous, ont besoin et envie de fête, de retrouvailles, de loisirs et de légèreté.

Ces conditions restrictives avec lesquelles nous avons vécu et vivons encore renforcent évidemment l'impatience de profiter de la vie sociale et de moments de convivialité.

Toutefois, certains comportements nous alarment quant à leur dangerosité, leur irresponsabilité. Des matchs de football sont ainsi organisés, des rassemblements sur les stades et à plusieurs endroits de la commune sont constatés. Mais, au-delà de l'intervention de la Police municipale dès que ces événements nous sont signalés, le danger concerne encore plus l'usage de fusées, bombes et pétards artisanaux. S'ajoutent également les nombreuses capsules de protoxyde d'azote retrouvées sur place.

Outre les nuisances imposées aux riverains qui peuvent faire l'objet d'une condamnation, les risques pour les acteurs de ces dommages sont également importants et ne peuvent être négligés. Puisqu'il s'agit de mineurs ou jeunes majeurs, j'en appelle donc à la responsabilité des parents avant qu'il n'y ait un accident.

Encore une fois, je comprends que les jeunes aient besoin de se retrouver, d'évasion et de distraction. Mais il nous est impossible de laisser agir ainsi. Nous avons une responsabilité vis-à-vis des jeunes : il est de notre devoir d'inculquer les valeurs de respect des autres et des biens publics.

Ce printemps 2021 apporte une lueur d'espoir avec les réouvertures autorisées et le retour de la culture et de la convivialité. En effet, la Commission Festivités et la Commission Vie associative, sportive et culturelle travaillent à l'organisation des festivités et événements culturels qui seront programmés dès le mois de juin, dans le respect des conditions sanitaires évidemment.

Nouveauté cette année, vous pourrez découvrir et profiter des Estivales de Fabrègues les mardis 15, 22 et 29 juin, de 18h30 à 22h, au Jardin public. Au programme, dégustation de produits locaux dans une ambiance musicale. Le Carnaval, initialement prévu le 6 juin, a été reporté au 13 juin et accueillera les chars, penas et animaux totémiques

« Ce printemps 2021 apporte une lueur d'espoir avec les réouvertures autorisées et le retour de la culture et de la convivialité [...] dans le respect des conditions sanitaires évidemment. »

réalisés par les carnavaliers. Ces événements marqueront le début de l'été qui verra revenir, souhaitons-le, les Guinguettes du Coulazou le 13 juillet et la Fête votive, les 23, 24 et 25 juillet.

Ces événements sont, bien entendu, dépendants de l'évolution de la pandémie et des directives gouvernementales. À ce jour, nous ne savons pas s'ils seront autorisés par la préfecture de l'Hérault.

En parallèle, vous retrouverez le Festival Radio France qui fera escale à Fabrègues le mardi 20 juillet, dès 19h, à l'espace Paul Doumer, pour un concert de clarinette et de piano.

Dans ce numéro, vous retrouverez également le budget 2021 en clair et les montants ainsi qu'objectifs des investissements pour l'année en cours. Ce budget, voté le 6 avril dernier en conseil municipal, est le reflet d'une gestion prudente relative au contexte sanitaire actuel et de la politique d'investissement de la municipalité à destination de l'enfance jeunesse, des associations et du patrimoine architectural et naturel de la commune.

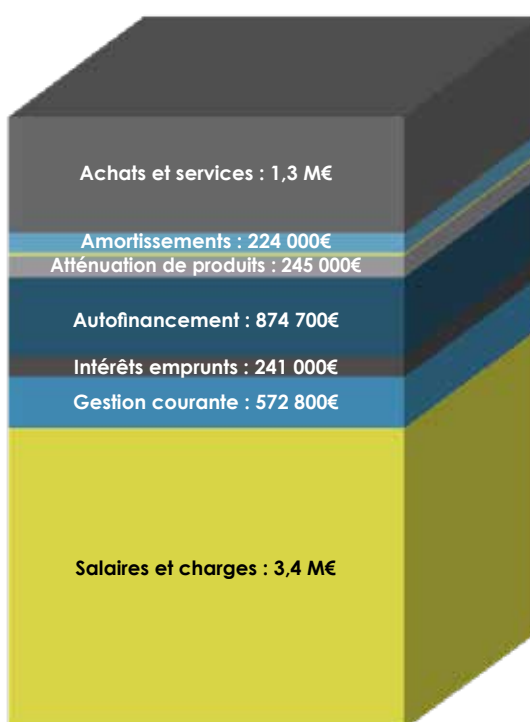
Dans le cadre du budget annexe pour l'Agroécopôle du Domaine de Mirabeau, nous avons engagé la commande et l'installation de serres performantes et adaptées au territoire pour le maraîchage bio géré par Jardins de Cocagne. Découvrez leurs spécificités en page 8 de ce Fabrègues Infos.

Enfin, je tenais à vous présenter, avant sa livraison prévue en juin prochain, l'aire de grand passage qui est en cours d'achèvement. Fabrègues était alors visée par le Schéma départemental de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage de l'Hérault et du plan métropolitain pour accueillir cette installation obligatoire. Toutefois, si elle est soumise à une obligation légale, c'était également devenu une nécessité pour la commune. Les installations sauvages faisant l'objet de procédures très complexes, être en règle avec cette aire de grand passage permettra désormais de demander l'intervention immédiate du préfet et des forces de l'ordre afin d'organiser un départ de façon automatique.

LE BUDGET 2021 EN CLAIR

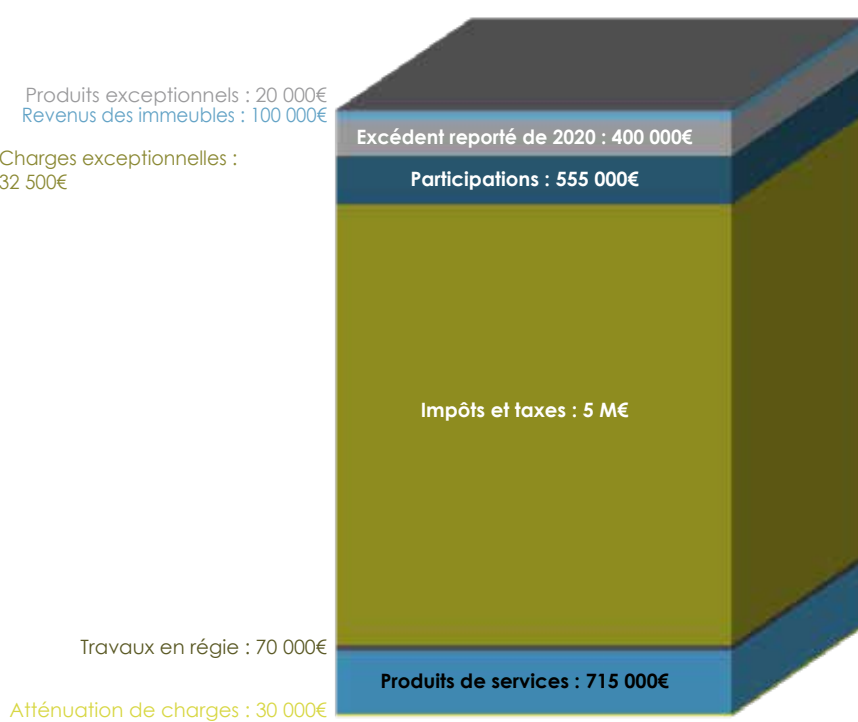
Le 6 avril dernier, le Conseil municipal de Fabrègues a approuvé, à la majorité contre trois, le budget primitif 2021. Zoom sur les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour cette année.

DÉPENSES **6,9**
MILLIONS €



Produits exceptionnels : 20 000€
Revenus des immeubles : 100 000€
Charges exceptionnelles : 32 500€

RECETTES **6,9**
MILLIONS €



→ UN BUDGET 2021 ÉQUILIBRÉ ET PRUDENT

→ VIREMENT DU FONCTIONNEMENT 2020 À L'INVESTISSEMENT 2021 :

+ 874 700 €
(633 200 € en 2020, 578 891 € en 2019)

→ INVESTISSEMENT 2021 :

4,5 MILLION €
(1,9 million € en 2020, 1,7 million € en 2019)



Jean-Marc ALAUZET

Maire-adjoint,
délégué aux Finances et à
l'Enfance Jeunesse

“Ce budget a été voté sans augmentation des taux d'imposition pour la 13^{ème} année consécutive. Malgré la crise du Covid, la santé de la commune est excellente avec un faible endettement, un autofinancement élevé, un programme ambitieux de rénovation des bâtiments, des écoles, des équipements sportifs.”

Jean-Marc Alauzet

ET LES INVESTISSEMENTS À LA LOUPE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 **4,5** MILLIONS €**2 249 K€**
Travaux, bâtiments
et infrastructures

Rénovation de l'Hôtel de ville, Travaux d'entretien logement témoin et bâtiments communaux, **Rénovation et création des aires de jeux**, Rénovation de classe de l'école des Cigales, Nouvelle enseigne et façade pour le marché couvert, **Création d'un Pumptrack**, etc.

**637 K€**
Vie associative,
sportive et culturelle

Éclairage et regarnissage stade synthétique, Rénovation menuiseries salle de musculation, **Rénovation courts de tennis**, Nouveaux vestiaires ASF, etc.

**219 K€**
Équipements

Tableaux Numériques Interactifs pour les écoles, Achats d'équipements pour les services municipaux, **Armement de la police municipale et PV électronique**, Achat de nouveaux véhicules, **Téléalarme pour le restaurant scolaire**, etc.

**200 K€**
Environnement

Subvention pour budget annexe Agroécopôle du Domaine de Mirabeau

**748 K€**
Urbanisme, foncier

Achat de terrain pour le nouveau gymnase et de terrain pour agrandissement des Services techniques, **Opération façade**, Aménagement de voirie, etc.



Les dépenses de 2021 tiennent également compte de :

- Remboursement des emprunts : 374 K€
- Travaux en régie : 70 K€
- Divers frais d'études, dépôt et cautionnement, attribution de compensation d'investissement : 91 K€

Il faut ajouter à ces investissements un transfert de 350 000 € pour la voirie qui seront financés par Montpellier Méditerranée Métropole et consacrés à la rue des Horts et à l'avenue de la Fontasse.



Jean-Marc ALAUZET

Maire-adjoint,
délégué à l'Enfance Jeunesse
et aux Finances

" Nous avons lancé une grande rénovation des salles de classes, des cours d'école. En un an, nous avons accéléré le numérique dans les groupes scolaires (Fibre, Tableaux numériques interactifs dans 15 classes). La jeunesse est un enjeu majeur pour notre commune. "

RETOUR À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE SELON UN PROTOCOLE STRICT

Dans le cadre de la troisième vague et du reconfinement, les services municipaux ont adapté leur organisation quant à l'accueil des enfants au sein des écoles.

Suite à l'annonce du président de la République du 30 mars, la France a dû faire face à de nouvelles mesures restrictives dès le 2 avril et pour quatre semaines.

Les écoles, le collège et les accueils de loisirs avaient alors dû fermer leurs portes. Du 6 au 9 avril, les enseignants et les services municipaux ont mis en place un service minimum d'accueil scolaire et périscolaire pour les enfants des professionnels de gestion de crise (liste des ayants-droit définie par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse). C'est ensuite, pour les vacances scolaires, l'ALSH qui a pris le relais de ce service minimum d'accueil.

Le 26 avril dernier, les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école grâce à un maintien des mesures sanitaires et des protocoles déjà mis en place avant le confinement au sein des

établissements scolaires et de la cantine.

Le protocole sanitaire renforcé prévoit désormais la fermeture de classe dès le premier cas de Covid-19.

Les collégiens ont, eux, pu retourner en classe le 3 mai avec une reprise des cours d'EPS en intérieur, bien que les séances en extérieur soient à privilégier.

DES MASQUES OFFERTS PAR LA RÉGION AUX ENFANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Chaque enfant des écoles élémentaires de la commune aura reçu deux masques depuis le début de la crise sanitaire.

874 masques auront donc été distribués aux enfants âgés de 6 à 11 ans sur les trois écoles élémentaires de Fabrègues (École Les Cigales : 215 enfants inscrits, - École élémentaire de la Gardiole : 161 élèves inscrits - École Saint Jacques (élémentaire) : 61 élèves inscrits).

LES SERVICES TECHNIQUES RÉNOVENT EN ATTENDANT LE RETOUR DES ÉCOLIERS

Si les écoles et les accueils de loisirs ont dû fermer leurs portes, les services techniques, eux, en ont profité pour engager des travaux de rénovation en prenant de l'avance sur certains projets.

Du côté de l'école élémentaire des Cigales, un nouveau gazon synthétique a été posé en complément de la parcelle qui avait déjà été installée. A l'école maternelle de la Gardiole, ce sont les plafonds et l'éclairage LED de tous les couloirs qui ont été réalisés. Enfin, initialement prévus en août, les peintures et plafonds du Secteur Jeunes ont été rénovés.

→ DES DESSERTS DE CHOIX À LA CANTINE

Les restaurants scolaires fabréguois proposent aux enfants des écoles des desserts commandés régulièrement chez un chef pâtissier fabréguois certifié Toqué **Arnaud Bourc**.



LA GRANDE LESSIVE À L'ÉCOLE MATERNELLE « LA GARDIOLE »

C'est par une belle journée ensoleillée, que l'école maternelle de La Gardiole a participé le jeudi 25 mars à l'évènement national de « La Grande Lessive ».

Tous les élèves de l'école ont pu exploiter le thème imposé cette année « les Jardins suspendus ». Chaque classe a réalisé de belles productions autour de ce thème et les a « étendues » afin de les partager en famille tout en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières. Les élèves ont réalisé collectivement ou individuellement des œuvres plastiques planes ou en volume en utilisant diverses techniques de peinture, d'encre, de collage, de graphisme et de bricolage. Les enfants étaient très heureux de pouvoir partager ce moment artistique.



LES AVENTURIERS DES CIGALES : DE L'ÉCOLE À KOH LANTA IL N'Y A QU'UN PAS

Les parents d'élèves élus de l'école des Cigales ont voulu faire vivre un moment inoubliable aux élèves, en tenant compte des contraintes sanitaires.

En ce lundi 3 mai 2021, Magali, notre aventurière fabréguoise de l'émission Koh Lanta, est venue chercher les enfants dans leur classe.

En rangs par deux, et au pas de course, ils ont pu commencer l'échauffement par le cri de guerre des ORO.

S'en est suivi un parcours du combattant, mêlant jeux d'adresse, d'acrobatie et d'escalade.

L'épreuve ne pouvait se terminer que sur des poteaux, remplacés

pour l'occasion par des boîtes de conserves.

Pour récupérer, les troupes se sont réunies autour de Magali, dans un décor tahitien. Un joli moment de partage et de découverte, avec notamment l'ouverture d'une noix de coco, la découverte d'une vanille fraîche offerte par Teheira, du sable polynésien et des objets rapportés de son aventure.

Des étoiles plein les yeux et curieux, les enfants étaient particulièrement intéressés par les récits de Magali, ce qui a donné lieu à de nombreux échanges.

Une journée riche en émotion pour nos minis héros !





DE NOUVELLES SERRES MARAÎCHÈRES AU DOMAINE DE MIRABEAU



Mylène FOURCADE

Maire-adjointe,
délégue à l'Urbanisme,
aux grands travaux et au
développement durable

" Favoriser la formation des agropayans et produire des aliments de qualité dans le respect de la faune et de la flore."

Dans le cadre du développement de l'Agro-écopôle et de Jardins de Cocagne, de nouvelles serres ont été installées au coeur du Domaine de Mirabeau afin de stabiliser la production de fruits et légumes bio.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Fabrègues, approuvé le 18 novembre 2019, avait identifié un secteur de 5000 mètres carrés pour l'édification de serres agricoles au sein du Domaine de Mirabeau. En 2020, des serres avaient été installées pour Jardin de Cocagne, l'association d'insertion socio-professionnelle produisant des fruits et légumes bio de l'Agroécopôle. Malgré leur utilité pour démarrer l'activité en 2020, ces petites serres « caterpillar » n'étaient pas suffisantes pour assurer la production des fruits et légumes pour les 100 paniers hebdomadaires et la cantine de Fabrègues.

Ce sont alors de nouvelles structures plus performantes qui

ont été intégrées au système de production :

- une serre dite « multi Chapelle » sur environ 1 000 m² avec une technicité optimale pour les légumes d'été (tomates, concombres, aubergines...),
- une serre à plants bioclimatique ventilée naturellement de 118,50 m² et un local technique ossature bois adossé de 75 m².

Ces serres ont été pensées selon les spécificités du territoire et son climat. La serre bioclimatique a été réalisée par les salariés en insertion dans le cadre d'une

formation en écoconstruction.

En outre, 2000 arbres ont été plantés pour former des haies autour de la parcelle afin de créer des corridors écologiques, des brises vent, et diminuer l'impact de l'aridité du climat méditerranéen.

Les 100 arbres fruitiers plantés en décembre 2020 porteront de beaux fruits dans 5 ans et seront suivis de 500 autres fruitiers.

Le Domaine de Mirabeau compte maintenant 12 mares fertiles pour la biodiversité.



BIENVENUE À AURÉLIE TACQUARD, CHARGÉE DE MISSION POUR L'AGROÉCOPÔLE DU DOMAINE DE MIRABEAU

Originnaire d'Alsace, Aurélie Tacquard a suivi une formation d'Ingénieur en Agrodéveloppement international axée sur le développement des pays du sud avec des expériences de stages aux quatre coins du monde (Amazonie, Vietnam, Réunion, Népal, etc.). Dans le cadre de son mémoire de fin d'études, elle a également effectué une mission sur la transition agroécologique avec le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).

Puis, Aurélie a obtenu un Master ingénierie des projets et des politiques publiques réalisé au sein de l'AMM de Montpellier afin de se centrer sur la France et le cadre méditerranéen.

Dans la continuité de sa formation, Aurélie a accompagné des projets de développement rural dans les Alpes du sud (Serre-Ponçon) avec le programme européen LEADER. Elle a ensuite créé son entreprise pour concevoir et mettre en place des jeux éducatifs sur l'agroécologie, fabriqués en France, ainsi que des jeux et ensembles visuels sur mesure pour le Parc National des Forêts, afin de faire connaître les enjeux liés à la biodiversité.

Du côté d'Angoulême, en Charente, elle a ensuite coordonné une coopération de quatre chantiers d'insertion en maraîchage biologique afin de structurer et développer la filière locale.



Forte de ses expériences variées, Aurélie a trouvé dans le poste de Chargé de mission pour l'Agroécopôle du Domaine de Mirabeau l'opportunité de concilier tous les domaines qui lui tiennent à cœur en favorisant la coordination.

La municipalité souhaite la bienvenue à Aurélie et une grande réussite dans la prise de ses fonctions.

→ UN ÉLEVAGE PORCIN À L'AGROÉCOPÔLE

Après avoir notamment géré la ferme d'un lycée agricole de 2010 à 2013, Pierre Bouteiller est arrivé au Domaine de Mirabeau en janvier dernier. Son troupeau de 26 cochons pâture, depuis, sur 7 hectares boisés.

À proximité de l'espace dédié aux cochons, Pierre a également installé 10 ruches. Soucieux de profiter des interactions au niveau local, il récupère les restes de pain auprès de restaurants scolaires et les restes de légumes de Jardins de Cocagne, en complément de l'orge acheté à un voisin. Il envisage aussi, par la suite, de produire son propre fourrage et de récupérer le petit lait des chèvres de la ferme Mira'bio.

En parallèle de son activité d'éleveur, il travaille au sein de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer FranceAgriMer.



→ MOUSTIQUE TIGRE : ZÉRO ÉCLOSION, ZÉRO INVASION

"LA LUTTE CONTRE SA NUISANCE ET SON RISQUE SANITAIRE EST UN DÉFI COLLECTIF FAIT DE BONS RÉFLEXES INDIVIDUELS."

Le moustique-tigre, lui, se développe en milieu urbain, au plus proche des habitants, pondant sur les parois de tous récipients, souvent de petite taille, pouvant recueillir de

l'eau. Situations que l'on trouve principalement au sein des domiciles, en extérieur : cours, terrasses, balcons, jardins... Leur multitude et leur caractère aléatoire dans l'espace et dans le temps rendent inopérante une stratégie de lutte antilarvaire comparable à celle appliquée aux espèces nuisantes traditionnelles issues

des zones humides, faisant de la mobilisation sociale des mêmes habitants la méthode centrale de lutte contre la prolifération du moustique-tigre.

Retrouvez la check list des bons gestes pour limiter les nuisances du moustique tigre en page 26 de ce numéro.





Christine PALA

Maire Adjointe, déléguée
aux Ressources Humaines,
à la Petite Enfance et à la
Médiathèque
Vice-Présidente du CCAS

" Notre rôle : vous écouter, vous aider, vous accompagner, tout en renforçant les services et les partenariats. "

LE CCAS, UN SERVICE AU CŒUR DES SOLIDARITES

En ces temps de crise sanitaire sans précédent, le CCAS joue un rôle majeur dans l'accompagnement social, notamment auprès des populations les plus fragilisées. Il a fallu adapter certaines de ses missions, poursuivre les autres, en respectant les consignes de confinement.

Le CCAS répond aux situations urgentes (aides alimentaires, aides financières), augmente le nombre de jours de livraison du portage de repas à domicile (week-end). 13 737 repas ont été distribués en 2020 soit une augmentation de plus de 3000 repas sur l'année !

Le CCAS maintient les interventions au domicile, incontournables (courses...).

Les appels téléphoniques aux personnes âgées, la distribution des masques, la remise du courrier pour les domiciliations, les dossiers APA et Familial d'aide sociale, les demandes de logements, le suivi des bénéficiaires du RSA, sont menés sans discontinuité.

En 2021, le CCAS entend maintenir tous les dispositifs existants et en développer

d'autres si les conditions sanitaires le permettent :

- Signature d'une charte de partenariat avec France Alzheimer pour ouvrir un lieu ressources, un espace d'information spécifique « comment accompagner sans s'épuiser, sans culpabiliser », des conférences
- Programmation de temps festifs et d'activités de lien social pour le bien-être de nos aînés (thés dansants, repas des aînés, atelier mémoire, etc...)
- Renouvellement du partenariat avec l'association « Jouons en ludothèque » pour l'animation d'un lieu d'accueil Parent Enfant. Ce dispositif a été mis en place en 2019. Son objectif : promouvoir un accompagnement à la fonction parentale pour une prévention des difficultés éducatives, psychologiques et sociales chez les enfants et leurs parents.
- Soutien des jeunes vers un premier emploi (un e-salon se tient du 19 avril au 7 mai). Renouvellement des ateliers de recherche d'emploi, coaching à l'entretien d'embauche.



Salon de l'emploi



Repas des aînés 2019



Remise de dictionnaires aux élèves de CM2

• Aide aux familles en difficulté et aux personnes isolées, préoccupation majeure avec une enveloppe conséquente, dédiée chaque année, sur le budget.

SES PARTENAIRES

• Les permanences des organismes sociaux :

CD - Mme ABBAL, assistante social, le lundi sur rendez-vous : 04 67 67 83 20

• Les permanences des associations :

Mission Locale Jeune-Mme MOGENET, le jeudi sur rendez-vous : 04 99 64 24 60

A. C.C.E.S - Mme BELFIHADJ, le mardi sur rendez-vous : 04 67 47 59 45

VIA VOLTAIRE - infirmière de secteur (accompagnement R.S.A.), 06 45 25 44 37

MODERATO - Médiation Familiale - Mme LE BEL, le vendredi sur rendez-vous : 06 01 30 58 40

R.A.M - Mme BONNARD sur rendez-vous : 07 89 24 33 07

M.D.P.H. - Mme JOB, sur rendez-vous : 06 85 58 73 63

Conciliation - Mme SAINTEMARIE, sur rendez-vous : 06 66 74 75 85

SON BUDGET

Le 14 avril 2021 : vote du budget du CCAS à l'unanimité des présents !

Le résultat de l'exercice 2020 était positif. Montant du budget 2021 : 172 559,88€

Rappelons que les dépenses sont constituées essentiellement par les aides aux personnes en difficultés, aux bénéficiaires des restaurants du cœur et par les subventions versées aux associations.

La recette principale du CCAS provient de la dotation attribuée par la commune de 147 800€.

Au-delà de cette somme, la mairie participe aux frais de fonctionnement du CCAS en mettant à disposition trois agents ainsi qu'un véhicule, des locaux avec fournitures d'eau, d'électricité et de téléphone, les fournitures administratives...

Le CCAS ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISMES de son champ de compétence

Tout comme l'a fait la municipalité lors du vote de son budget, le CCAS a tenu à

maintenir les subventions aux associations qui interviennent dans le domaine social, pour un montant total de 112 800 €.

Ainsi les associations des Paralysés de France, du Don d'Organes, Club de l'Amitié, Club Soroptimist, Crèche Famille Rurale, France Alzheimer Hérault, Jouons en Ludothèque, la Croix Rouge, les

Jardins du Coulazou, les Restos du Cœur, Maison Médicale, Mission Locales Jeune et Union Aveugle et Handicap pourront reprendre leur activité, sans cette préoccupation majeure que représente la recherche de ressources pour mener à bien les projets.

Ensemble, restons solidaires !

➔ AUGUSTINA PEREZ A FÊTÉ SES 103 ANS ENTOURÉE DES SIENS

La municipalité est heureuse de souhaiter un bel et heureux anniversaire à Madame Augustina Perez qui a fêté ses 103 ans le 9 mars dernier. Véritable modèle de vie pour sa famille, Augustina Perez a toujours su être une mère, belle-mère, grand-mère douce et dévouée.





LA MÉDIATHÈQUE SE PRÉPARE POUR DE NOUVELLES ANIMATIONS

Durant le nouveau confinement, la médiathèque Léon Guizard est restée ouverte mais a dû annuler ses animations. Elle prépare d'ores et déjà sa nouvelle programmation.

Avant ces mesures restrictives d'avril, la médiathèque vous a présenté, 1^{er} mars au 27 mars dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, une exposition de portraits sur des femmes célèbres.

Les lecteurs ont pu découvrir ou redécouvrir des pionnières comme Olympe de Gouges, des incontournables telles que Simone de Beauvoir, ou bien des contemporaines avec, par exemple, Natalie Portman. Les plus jeunes ont pu découvrir l'histoire des femmes et répondre à un quizz.

Cette exposition a rendu hommage à ces femmes qui ont marqué l'histoire.

Les adhérents ont ainsi témoigné de l'intérêt et du succès de cet événement :
"Très bien. Bravo. Bonne initiative. Elles ont tant et tant œuvré."

"Super exposition, merci ! Des choses variées à découvrir !"

RELOOKING DU COIN ADOS ET FONDS DOCUMENTAIRE

Les romans adolescents ont été classés par thème afin de mettre en valeur la littérature de jeunesse.

En parallèle, un fonds documentaire théâtre et poésie a été créé avec de nouveaux achats de romans d'auteurs classiques.

UNE EXPOSITION POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Dans le cadre de la journée de la Fête de la musique, le 21 juin, la médiathèque Léon Guizard vous proposera une exposition sur ce thème en vous faisant découvrir des ouvrages autour de la musique.

VERS UNE REPRISE DES ANIMATIONS

Avec les dernières annonces du gouvernement, la médiathèque espère pouvoir reprendre ses animations sur inscription et limitées selon les jauges des mesures sanitaires en vigueur.

Vous pourrez consulter le programme du trimestre en vous rendant sur le site de la commune : www.fabregues.fr.

**Alain FAUCHARD**

Conseiller municipal,
délégué aux Festivités

" Ce printemps accueillera, souhaitons le, le retour des festivités et notamment une nouveauté : les Estivales de Fabrègues, en juin. La commission Festivités est ravie d'envisager vous convier à nouveau. "

FESTIVITÉS : VERS UN RETOUR DE LA CONVIVIALITÉ À FABRÈGUES

La Commission Festivités travaille toujours sur les manifestations même si celles de l'an dernier n'ont pu vous être présentées.

Son assiduité, de plus en plus mêlée d'un optimisme grandissant pousse ses membres à penser que les mois qui viennent vont enfin permettre de vous rassembler afin de retrouver la convivialité, tellement chère à toutes et à tous.

Elles débuteront avec, le 13 juin, le Carnaval dont les personnages piaffent d'impatience dans le local des Carnavaliers. Chars, penas, animaux totémiques, le tout dans une ambiance très festive, animeront les rues du village.

Ensuite, elles se poursuivront par une nouveauté : les Estivales qui se dérouleront au Jardin public les mardis 15, 22 et 29 juin. Un rassemblement de différents producteurs alimentaires locaux, viticulteurs, de brasseur, là encore dans une ambiance musicale.

Puis vous retrouverez, très vite en juillet, le 13 exactement, les Guinguettes du Coulazou avec ses stands associatifs

nous régaland de leurs mets savamment concoctés, la 4^{ème} Circulade Fabrègquoise, le défilé des lampions, le feu d'artifice et la soirée dansante.

Ce mois de juillet se terminera par la Fête votive qui se déroulera les 23, 24 et 25, avec ses animations musicales, sa soirée mousse et autres manifestations dont le déjeuner au pré.

La Commission Festivités vous attend toutes et tous pour ces moments de rencontre, de plaisir, et de joie dont nous avons tellement besoin.

Événements sous réserve de l'autorisation préfectorale et du respect du protocole sanitaire lié à la pandémie de Covid-19.





UNE AIRE DE GRAND PASSAGE À FABRÈGUES

Un aire de grand passage destinée à l'accueil de grands groupes de manière temporaire sera livrée, à Fabrègues, en juin 2021. Dans le cadre du Schéma départemental de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage de l'Hérault et du plan métropolitain, Fabrègues était ciblée pour accueillir cette installation. Une obligation légale qui concerne les villes de plus de 5 000 habitants et qui permet de pouvoir disposer du recours de la force publique en cas d'invasion sur d'autres sites. Le préfet est alors habilité à intervenir immédiatement pour déloger en cas d'envahissement, comme cela a déjà été



le cas notamment sur le Parcours de santé ou les équipements du centre ville. Les installations sauvages entraînaient, en effet, des procédures d'expulsion compliquées lorsque la commune n'était pas en règle avec cette obligation et cette nécessité d'aire d'accueil. L'installation est alors financée et gérée par Montpellier Méditerranée Métropole et les véhicules pourront s'y installer après paiement de l'emplacement et des fluides (eau, électricité, etc.).

VERRE DÉPOSÉ DANS LES CONTENEURS : UN GESTE CITOYEN POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

LA LIGUE CONTRE LE CANCER REMERCIE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse qu'a eu lieu, le 20 avril dernier, la signature officielle d'une convention concernant la collecte du verre, entre Montpellier Méditerranée Métropole et le Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer.

En présence de : François VASQUEZ, Vice Président Responsable gestion des déchets de Montpellier Méditerranée Métropole, Thibault TURCHET, Collaborateur de Cabinet, Pr Jean Bernard DUBOIS, Président du Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer et Ghislaine GUELORGET, Bénévole/Administratrice en charge du Dossier Collectes et Récupérations au Comité 34.

Un partenariat très attendu, liant deux causes très importantes, écologique et solidaire, défendues avec ardeur et enthousiasme par chacune des deux parties.



ÉLECTIONS : PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains.

Pour ces scrutins, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. De nouvelles dispositions seront également prises conformément aux annonces du Premier ministre du 13 avril dernier.

Pour participer aux scrutins de juin 2021, la clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 14 mai 2021. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 10 jours avant le 1^{er} tour du scrutin si votre situation correspond à l'un des cas prévus à l'article L30 du Code électoral.

Vous pouvez également demander votre inscription en ligne sur les listes électorales. Pour cela, vous devez avoir un compte FranceConnect.

VOTE PAR PROCURATION : PENSEZ-Y !

Le vote par procuration permet à un électeur ou une électrice de confier l'expression de son vote à un autre électeur ou une autre électrice. Depuis le 17 juin 2020, il n'est plus



nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de participer à un scrutin.

Pour ce scrutin, par dérogation aux dispositions du code électoral, un électeur peut être destinataire de deux procurations. Depuis le 6 avril 2021, la nouvelle télé-procédure "Maprocuration" est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure "Maprocuration" est largement dématérialisée. Vous devez vous rendre sur le portail www.maprocuration.gouv.fr et vous connecter via FranceConnect pour remplir votre demande. Une fois cette demande enregistrée, il vous faudra vous rendre au commissariat afin de faire vérifier votre identité. Ensuite, la demande sera transmise en mairie par les autorités

Renseignements : 04 67 85 11 57 - www.fabregues.fr

➔ DÉFI 30 FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Dans le cadre de la zone pilote zéro déchet initiée par Montpellier Méditerranée Métropole et dont Fabrègues fait partie, la métropole lance également une opération de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.

Un défi est alors lancé à 30 familles : réduire le poids de leurs poubelles grises en 6 mois.

En participant, les familles auront à peser chaque mois leur poubelle grise en tentant de réduire ces déchets au maximum.

Tout au long de ce challenge citoyen, l'association Montpellier Zéro déchet proposera des ateliers pour accompagner les participants :

fabriquer des objets réutilisables, repenser l'achat, réparer, échanger. Un guide "zéro déchet" leur sera également remis.

Le tri, c'est une question de réflexes, d'habitudes et de gestes simples.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire sur le site de Montpellier Méditerranée Métropole avant le 31 mai :

www.montpellier3m.fr/defizerodechet

Vous recevrez une réponse début juin, en vue d'une première réunion d'information. Le défi commencera avec des pesées de vos déchets pour un diagnostic initial, jusqu'aux fêtes de Noël. Un kit de départ vous sera fourni, pour un défi convivial, économe et progressif !

L'ONF VA RÉALISER UNE COUPE D'ÉCLAIRCIE DANS LA FORÊT DOMANIALE DE LA GARDIOLE

Des coupes d'éclaircie, sélectives et successives, sont programmées pour diminuer la densité et la concurrence entre les arbres, favoriser les plus beaux arbres en stimulant leur croissance, améliorer le paysage en rompant la rectitude des lignes de plantations, diminuer le risque incendie (en diminuant la masse de combustible) et favoriser le mélange d'essences et la biodiversité en apportant un meilleur éclaircissement au sol.

En moyenne, 1 arbre sur 4 sera prélevé lors de l'éclaircie à venir.



Il s'agit, à Fabrègues, de coupe d'éclaircie sur des peuplements de pins, de cèdres et de cyprès sur environ 54 hectares, dans la continuité de la première opération réalisée en 2018.



UNE REPRISE ATTENDUE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Dominique CRAYSSAC

Maire-adjoint,
délégué à la Vie associative,
sportive et culturelle

Après plus d'un an de reports et d'annulation des événements festifs, culturels et associatifs, ce mois de mai nous laisse entrevoir une reprogrammation des manifestations locales.

L'équipe municipale et la Commission Vie associative maintient, sans relâche, son soutien aux associations sportives, culturelles et autres de la commune à travers les subventions votées le 6 avril dernier.

Les élus et services municipaux mettent à profit cette période pour assurer la maintenance des équipements et travailler à la construction de nouveaux équipements.

Ils maintiennent également des relations de proximité à l'égard des associations pour anticiper la reprise et travailler sur des projets et des événements sur l'année 2021/2022,

Enfin, le Conseil municipal et les élus délégués à la Vie associative collaborent avec les nouveaux élus de Montpellier Méditerranée Métropole pour faire venir plusieurs événements sur la commune dès l'été 2021.

Le premier exemple est alors le Festival Radio France Occitanie Montpellier qui se déroulera du 10 au 30 juillet 2021 et qui passera par Fabrègues le 20 juillet dès 19h, à l'espace Paul Doumer.

Lors de cette véritable fête de la musique, car chaque concert est une fête, vous découvrirez deux artistes : **Joë Christophe à la clarinette (1^{er} Prix du Concours ARD, Munich 2019)** et **Vincent Mussat au piano qui reprendront Clara Schumann, Robert Schumann et Franz Schubert.**

www.lefestival.eu



Joë Christophe © Daniel Delang



Vincent Mussat © Pascal Ito

"Au plaisir de vous retrouver prochainement pour partager ces moments de découverte et de convivialité."

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

Cet espace est dédié aux communiqués des associations fabrégueses.

ASSOCIATION SPORTIVE FABRÉGUOISE -

L'ASF REND HOMMAGE À DIDIER MIRA

L'ensemble de l'AS Fabrègues, son comité directeur, ses dirigeants, bénévoles et éducateurs, tiennent à rendre hommage à Monsieur Didier MIRA, membre actif du comité directeur de l'ASF depuis de nombreuses années qui nous a quitté en ce début du mois de mars 2021. Didier a toujours su aider le club par son dévouement sans faille pour le bien de notre association avec gentillesse et bonne humeur.

Il était un vrai bénévole toujours disponible, prêt à oeuvrer à la réussite de toutes les manifestations sportives et festives de l'ASF et cela malgré ses activités professionnelles.

Nous tenons particulièrement à rendre hommage à notre ami qui partageait notre amour commun pour le sport et, plus particulièrement, le football.

« Didier, tu nous manqueras. »

Pour l'ensemble de l'AS FABREGUES et son comité directeur,
Laurent Fougerolle, Président.



HARDI LES GARS

« UNE JEUNE FEMME À LA BAGUETTE ! »

Passionnée de chant depuis son plus jeune âge, Caroline Mercier a décidé de vivre sa passion à fond et d'en faire son métier. Elle est actuellement en fin de formation diplômante, spécialité art lyrique, au conservatoire de Sète.

Depuis septembre 2017, elle assure la direction du chœur d'hommes fabrégues « Hardi les Gars ».

Le courant est tout de suite passé entre Caroline et ce groupe de messieurs d'âge mûr !

Ses compétences pédagogiques, sa diplomatie et son enthousiasme communicatif sont un moteur pour cette chorale. Sous sa direction,

le chœur n'a cessé de progresser pour le plus grand plaisir de tous.

Conscients de la chance d'avoir un chef de chœur de cette qualité, les quatorze choristes du groupe ont fait leur cette célèbre citation, « À cœur vaillant, rien d'impossible ! »

Cette année encore, si le Covid n'était pas passé par là, Hardi les Gars aurait proposé à son fidèle public, un répertoire remanié mêlant chansons anciennes et nouveautés !

Mais, croisons les doigts ! Rien n'est encore perdu ! Dès que cela sera à nouveau possible, sous la direction de Caroline Mercier, le chœur d'hommes Hardi les Gars se présentera à nouveau devant vous. À très bientôt donc !

JETEZ L'ENCRE

Difficile pour l'instant pour l'association Jetez l'encre d'évoquer notre (prochain) festival ?

Comme nombre d'autres associations, nos différents événements annuels sont suspendus depuis maintenant plus d'un an.

Jetez l'encre souhaite encore une fois renouveler son soutien à tous les fabrégues qui, année après année, nous apportent le leur.

Merci aux différents témoignages de soutien au festival, merci aux bénévoles de rester malgré tout mobilisés et motivés, aux auteurs pour leurs

promesses d'être à nouveau parmi nous au retour des jours meilleurs.

Nous espérons de tout cœur la fin de cette pandémie, la réouverture de nos commerces et artisans, la reprise de cette vie culturelle et associative si chère à la commune et si vivace.

Je vous dis à bientôt, prenez soin de vous.





TENNIS CLUB FABRÉGUOIS

Pendant ce nouveau « confinement », la pratique libre et encadrée du tennis avec le nombre de pratiquants habituel y compris pour des stages et des « matchs libres » est restée possible sous réserve du respect des règles de distanciation et du couvre-feu.

Toute l'équipe du Tennis Club de Fabrègues s'est mobilisée pour adapter les activités proposées aux restrictions sanitaires.

Les horaires des entraînements ont été aménagés.

Une nouvelle formule a été trouvée pour le tournoi interne des adultes. Les joueuses et joueurs se rencontrent dans une poule de 4 de même niveau et font des petits matchs entre eux sur une après-midi. Chaque samedi après-midi, cette animation qui permet aux adhérents de se connaître et de trouver ainsi de nouveaux partenaires, rencontre un vif succès.

Pendant les vacances de printemps, un stage pour les jeunes a été organisé et ils ont été nombreux à s'inscrire pour améliorer leur qualité de jeu.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour débiter ou vous remettre au tennis. Les beaux jours arrivant, le club propose des adhésions pour la période du 1^{er} juin au 31 août à des tarifs préférentiels.

CET ÉTÉ METTEZ - VOUS AU TENNIS



AU TENNIS CLUB DE FABRÈGUES

TARIF ÉTÉ (DU 1 JUIN AU 31 AOÛT 2021)

30 € POUR UNE PERSONNE
50 € POUR 2 PERSONNES GRATUIT POUR LE PARENT D'UN ENFANT INSCRIT À L'ÉCOLE DE TENNIS LICENCE DÉCOUVERTE OFFERTE. PRIX DÉDUIT DE L'ADHÉSION SAISON 2021/2022

ÉCOLE DE MUSIQUE DE FABRÈGUES

L'école de musique de Fabrègues, école associée en réseau avec le Conservatoire Montpellier Méditerranée Métropole depuis 2017, s'est adaptée une nouvelle fois, comme lors du dernier trimestre de l'année 2020, aux contraintes sanitaires.

Les cours d'instruments ont été donnés à l'Espace Paul Doumer et à distance.

Un éventail plus riche quant

aux choix des instruments pourrait voir le jour à la rentrée prochaine.

Notamment l'enseignement de la guitare et du saxophone.

Une classe d'ensemble pourrait voir le jour dans les prochaines années si d'autres cours se mettent en place.

Pour vous tenir informés de la formule Rentrée 2021/2022, des tarifs, des dates d'inscriptions et autres parutions musicales, vous pouvez nous retrouver sur le blog : www.emf-asso.blogspot.com

CLUB DE L'AMITIÉ

Nous en sommes toujours au même point, mais il semblerait que nous pourrions bientôt commencer à entrevoir le bout du tunnel. Si le retour à une vie « presque » normale se confirme d'ici l'été, nous pourrions envisager la reprise de nos activités pour le début septembre.

Dès que nous aurons des informations sur la disponibilité des salles et sur l'allègement des contraintes sanitaires, nous vous ferons passer par écrit le programme proposé.

En attendant, prenez bien soin de vous et soyez très prudents.

Pour tout renseignement sur les activités, le fonctionnement ou les conditions d'adhésion, vous pouvez contacter la Présidente : Liliane CAIGNET au 04 67 85 12 15 ou le Coprésident/ Trésorier : Eugène QUINTO au 06 19 03 68 14



CYCLO CLUB FABRÉGUOIS

Depuis de nombreuses années, le Cyclo Club Fabrégouais (CCF) propose de multiples activités privilégiant la convivialité avec pour objectif partir ensemble, rouler ensemble et arriver ensemble. Afin de renforcer cette philosophie de la pratique du vélo, le CCF propose une nouvelle formule de randonnée dite cyclo-découverte. Ces randonnées à vitesse et distance limitées, calquées sur les moins performants sont destinées aux cyclo débutants ou convalescents ou à ceux désirant prendre leur temps pour visiter ou découvrir de nouveaux paysages et

de nouvelles routes. Des arrêts fréquents sont prévus pour rester groupés et le passage dans le centre des villages ou des lieux d'intérêt particulier est privilégié pour profiter de la culture locale et du patrimoine. Tout type de vélo est accepté en particulier les vélos à assistance électrique dans la mesure où ils respectent notre philosophie. Cette formule est proposée le samedi à 13h30, départ du complexe sportif Thomas BARONCHELLI, depuis le début de l'année. Les premiers participants semblent satisfaits et on note un fort engouement des féminines pour cette formule. L'encadrement vous attend pour un essai sans engagement.

Renseignements : Jacques DUSFOUR - 04 67 85 17 85 / 06 83 15 74 97 - jacques.dusfour@orange.fr



À MOTS OUVERTS

En cette période très frustrante, même si nos réunions sont annulées, nous continuons à faire vivre notre Cercle littéraire à travers l'édition de nos revues qui suscitent toujours beaucoup d'intérêt, la preuve nous en est donnée à travers les nombreuses louanges qui nous sont régulièrement adressées.

L'écriture exige de revenir sans cesse aux fondamentaux classiques, mais nous encourageons également l'expression moderne, et plusieurs de nos adhérents se distinguent dans les différents concours nationaux de poésie auxquels ils participent. Ainsi, au cours de l'année 2020, plusieurs prix ont été remportés par :

Maryse Delorme : 1^{ère} Mention d'honneur du sonnet avec « Mon impossible amour » et 2^{ème} Prix de poésie classique avec « Les méandres du souvenir » au Concours organisé par Lettres et Arts Septimaniens de Narbonne,

Michèle Boyer-Carot : 1^{ère} Mention d'honneur en poésie classique avec « Sur la Cannebière » au Concours organisé par Lettres et Arts Septimaniens de Narbonne,

Annie Saulo-Pérez-Jourdan :

- 1^{er} Prix Robert Giraud pour sa nouvelle « Palomina » et 1^{ère} Mention d'honneur Poésie libre avec « Dans l'ombre de tes pas » au Concours Les Trobadors – Grand prix de la ville de Narbonne,
- 1^{er} Prix de poésie libre avec « Lettres oubliées » au Concours de la Ville de Boujan-sur-Libron,
- 1^{er} Prix de poésie libre avec « Rêve d'ado » au concours du Club 40 de Frontignan.

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter la présidente au 04 67 85 18 02.





SYNDIC DES CHASSEURS

Les retraités du bureau se sont réunis, dans le respect des protocoles, pour essayer de nettoyer quelques endroits très ciblés de la garrigue.

Une initiative que nous aimerions partager avec les autres utilisateurs de la nature, sans grande messe et chacun avec ses moyens.

Il y a, par exemple, un bateau à la Roque depuis le mois de janvier 2020.

Des kilos de plastique agricole le long de l'autoroute. Et ce ne sont que des exemples ! Les dépôts fleurissent partout, pas très loin du bassin d'Agnac aussi.

23 sangliers ont été officiellement prélevés sur le territoire de la commune, sans compter ceux tués par les véhicules ou les chasseurs individuels. Il s'agit de la saison la plus prolifique. Les sangliers se rencontrent souvent dans le village, même en plein jour ! Chiens blessés, véhicules

détruits, pas encore d'attaque sur des personnes mais la période de mise bas arrive et une femelle peut être très dangereuse en défendant ses marcassins.

Afin de préserver la tranquillité des animaux de la forêt, les chiens doivent toujours rester sous le contrôle de leur maître et à proximité.

Un chien est en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou éloigné de plus de 100m ou abandonné.

Par ailleurs, pendant la période de mise à bas et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (pas des chemins).

A. Ministériel du 31 juillet 1989

Notre Assemblée Générale prévue fin avril ne pourra avoir lieu. Nous vous avertirons par voie de presse si nous pouvons organiser une AG extraordinaire.

ACCUEIL CULTURE LOISIRS

Nous voici en 2021 avec toujours ce coronavirus qui nous contraint à rester plus ou moins enfermé. Nos activités sont donc réduites. Plus de spectacles, plus de gouters, plus de réunions entre membres de notre association. Nous espérons tout de même que le moral n'est pas trop mauvais et surtout que votre santé à tous va pour le mieux. Prenez bien soin de vous tous car dans l'espérance d'un mieux pour le mois de juin nous sommes en train d'envisager un voyage de 3 jours en Andorre pour les 16, 17 et 18 juin 2021. De même si le 13 juillet les Guinguettes du Coulazou ont lieu nous seront présents à la fête avec nos pâtisseries maison. Voilà pour l'instant on en reste là et nous peaufinerons la suite pour les mois à venir si le contexte sanitaire nous en laisse le loisir.

A bientôt donc...

Renseignements : 06 07 87 56 35 ou 04 67 50 13 75.



GYM FORME YOGA

Depuis le 30 octobre, l'Association Gym Forme Yoga a malheureusement dû interrompre ses activités suite à la pandémie du Covid 19. Toutefois, les adhérents motivés et volontaires ont pu continuer à pratiquer des cours de gym tonique, de gym douce, de stretching, de Pilates, et de yoga... grâce aux vidéos mises en ligne et transmises par nos monitrices, ainsi que celles communiquées chaque semaine par la fédération française d'EPGV.

Les décisions gouvernementales d'avril 2021 nous ont laissé peu d'espoir d'une reprise normale de nos activités. Le bureau de GFY a donc décidé de restituer les chèques de la cotisation pour année 2020 – 2021 à tous les adhérents.

Toutefois le bureau de GFY continuera de transmettre des vidéos de cours, et bien sûr continuera à assurer les salaires des animatrices.

Nous espérons que nous pourrions enfin nous retrouver la saison prochaine dans des conditions devenues favorables et de retrouver le lien social qui nous manque tant !



En attendant, prenez soin de vous.

Renseignements au 04 67 85 11 97 ou au 06 76 46 89 26, par mail gymfabregues@free.fr, ainsi que sur notre site internet www.gymfabregues.free.fr

FNACA

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : ALGÉRIE – MAROC – TUNISIE

Le nocif virus Covid 19 - ayant décidé de prolonger son séjour - nous a privés, à notre grand regret, de commémorer le 19 Mars, anniversaire du Cessez le Feu et d'honorer la mémoire des 30 000

combattants morts et disparus pour la France. Une délégation réduite du comité a déposé une gerbe au monument aux morts. Formons le vœu que cette pandémie ne se renouvelle pas l'année prochaine.

Malgré ce, Ne perdons pas espoir pour fêter, à la saison estivale, des retrouvailles heureuses tout en respectant les gestes barrières : masques et vaccins s'imposant.

Croisons les doigts, convions Monsieur Courage à nous faire avoir un moral d'acier.

Et que dire d'un repas amical au début de l'été ? Pourquoi pas ? Nous vous tiendrons informés !

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Roland Calabuig, le Président : 04 99 64 48 97.

DESSINE-MOI UN BÉBÉ

Il est temps pour les assistants maternels de l'association Dessine-moi un bébé de faire leur retour accompagnés de leurs petits bouts. Cette période n'a pas été évidente mais toute l'équipe continue de se retrouver les lundis au centre de loisirs et dans la semaine au parcours de santé, au parc du Coulazou et en promenade afin de poursuivre l'éveil, la motricité et le lien social entre tous les enfants d'âges rapprochés.

Jusqu'à maintenant, nous avons pu maintenir des activités manuelles, des jeux libres et les anniversaires de nos petits accueillis les lundis, et nous proposons des jeux libres en extérieur, des parcours de motricité, des promenades le reste de la semaine.



Pour l'avenir, nous espérons proposer aux enfants, des mois à thème (Pâques, printemps, fête des mères, des pères, été, etc.) et mettre en place de nouvelles activités.

La rentrée se prépare pour les plus grands et, par conséquent, des places se libèrent chez vos nounous pour de nouveaux accueils.



LES JARDINS DU COULAZOU

On en parlait avant la pandémie, on en a parlé pendant et on en parle encore aujourd'hui. Et bien non ce n'est pas le virus mais le projet social des jardins du Coulazou en partenariat avec les Restos du cœur de Fabrègues.

Pour rappel, le but de ce projet est de cultiver une parcelle de terrain appartenant à la mairie et de redistribuer l'ensemble de la production aux Restos du cœur.

Une douzaine de bénévoles sont à ce jour prêts à relever le

défi. Et ce défi a commencé fin avril par la plantation de pommes de terre, courgettes, tomates, etc.

Merci à la mairie de nous faire confiance sur ce projet et d'avoir fait les travaux nécessaires pour faciliter son lancement. Merci au président des Restos du cœur, Roger Gayraud, d'avoir accepté ce projet et de nous avoir aidé à le monter. Et merci à tous les bénévoles de consacrer un peu de leur temps.

Si vous aimez le jardinage, que vous avez un peu temps venez nous rejoindre et contactez-nous au 06 85 49 98 12.



LES RESTOS DU COEUR

La campagne d'hiver 2020/2021 s'est achevée le 12 mars 2021. Le nombre de familles inscrites reste sensiblement le même que l'année dernière malgré les effets de la crise sanitaire.

Homme ou femme, jeune ou plus âgé, seul, en couple ou en famille, le profil, depuis quelques années ne change pas. On note toutefois une situation de plus en plus critique pour les mères devant élever seules leurs enfants.

Les résultats de la collecte nationale réalisée les 5, 6 et 7 mars ont été très bons malgré un contexte défavorable lié à la crise de la Covid 19. Elle permettra aux Restos du cœur de continuer la distribution alimentaire pour les plus démunis durant la « campagne d'été ». À cette occasion, nous transmettons un remerciement tout particulier aux membres de l'« Association Culture et Loisirs » (ACL) de Fabrègues qui, par leur présence, ont contribué au bon déroulement de cette collecte.

Cette année encore, notre action a été rendue possible grâce à la présence des bénévoles bien sûr, mais également aux aides diverses et multiples.

Nous adressons donc tous nos remerciements à la municipalité de Fabrègues pour leur contribution, ainsi qu'aux donateurs particuliers. De même, nous remercions les magasins Intermarché de Fabrègues et Super U de Pignan, les boulangeries L'épi d'or de Fabrègues et Maison Chanca de Saint Jean de Védas pour leurs dons en nature. Merci encore à toutes et à tous.

Sans Coluche les Restos du cœur n'existeraient pas, sans vous ils n'existeraient plus !



Collecte Nationale

ON COMPTE SUR VOUS! 

Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement

> Conserves de poisson et de viande



- > Conserves de légumes, légumes secs, riz
- > Desserts, conserves de fruits, chocolat, compotes, biscuits, confiture



Produits pour bébés

- > Produits d'hygiène
- > Lait de croissance
- > Couches



Produits d'hygiène

- > Savons, gel douche et shampoing
- > Rasoirs, brosses à dents, dentifrice



En savoir plus sur la collecte : collecte.restosducoeur.org



MEI HUA ZHUANG

Plus d'une année sous la menace du Covid et pourtant, mis à part pendant le premier confinement, nous avons pu, au rythme d'une fois par semaine, poursuivre notre pratique, à Fabrègues, en garrigue ou dans le parc de Lavérune selon les horaires et les saisons. En effet, la pratique du MEI HUA répond à trois exigences essentielles dans cette période de Covid :

- * un art martial apparenté au Qi Gong qui renforce la santé et développe la maîtrise globale du corps et de l'esprit aussi bien dans la pratique que dans

la vie quotidienne,

- * une pratique qui comporte des enchaînements de postures et de mouvements qui ne nécessitent aucun contact entre les membres du groupe,

- * une pratique qui se déroule de préférence en extérieur.

Du 25 au 30 juillet, aura lieu la grande rencontre annuelle en présence de nos maîtres chinois. Elle se déroulera dans un lieu particulièrement beau en Alsace, à Chatenois (Bas-Rhin.). L'occasion idéale pour entrer dans la pratique de cet art martial que l'on peut pratiquer de 7 à 90 ans.



Contact pour cette rencontre : Philippe Roubichou au 06 19 14 25 75 et par mail philippe.roubichou@meihuazhuang.org

www.meihuazhuang.org
Pour plus de renseigne-

ments sur la pratique locale : **R. Monod : 06 72 39 34 36.**

Horaires : le dimanche dans le parc de Lavérune à 10h dès à présent et le jeudi à 18h30 près des tennis à Fabrègues dès la levée du confinement.

FABRÈGUES SWEET DANCERS

Atelier bien être et danses en lignes Country et non Country

Nous entamons notre ultime trimestre pour cette année 2020-2021.

Notre association a réussi à fonctionner en respectant les règles sanitaires liées au Covid-19 et les directives données par la préfecture et la mairie de notre jolie commune.

Dans le respect des gestes barrières (masque, gel,

distanciation sociale), nous avons pu assurer nos cours de danses en ligne, en répartissant au mieux les élèves pour que tous puissent profiter de leur activité. Ces cours ont eu lieu en extérieur, sous le préau de la salle José Janson, les samedis et lundis et ce, même pendant les congés scolaires.

Nous espérons voir revenir à la rentrée nos aînés pour les ateliers bien être qui n'ont pas pu démarrer cette saison en raison de la pandémie.



Vous pouvez toujours nous contacter pour nous faire part de vos souhaits et maintenir la communication, l'échange et votre soutien.

- Par courriel : josserso56@gmail.com
- Par téléphone : Jocelyne et Joseph alias Les Joss au 06 20 10 88 46 ou au 06 01 91 21 94.

ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

En conformité avec l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit de réserver un espace à l'expression de l'opposition dans le bulletin et les autres supports édités par les communes de plus de 3500 habitants.

Notre 1^{ère} année de mandat s'achève déjà, nous abordons la 2^{ème} avec une motivation intacte malgré la difficulté que représente le fait de siéger dans l'opposition. Cette année fut difficile pour tout le monde et le contexte sanitaire ne facilitait évidemment pas les initiatives. Pourtant, nous avons fait de notre mieux pour nous montrer présents auprès des Fabréguois.e.s. Pour commencer, nous avons été une force de propositions, à travers les différentes commissions au sein desquelles nous siégeons bien sûr, mais aussi lors des différents conseils municipaux. Ensuite, nous sommes de plus en plus présents sur les réseaux afin de répondre au mieux à vos demandes tout en partageant nos combats. Enfin, cela ne nous empêche évidemment pas de soutenir certaines idées de la majorité quand celles-ci nous semblent aller dans le bon sens. C'est ainsi que nous avons pu soutenir, encourager et surtout alimenter divers projets concrets : Mirabeau (projet que nous soutenons depuis toujours), l'amélioration et la création d'aires de jeux, la réflexion autour des transports et notamment des pistes cyclables ou encore l'accompagnement des nombreuses associations qui font vivre notre village.

Et même si l'ambition de la majorité nous a parfois semblé fébrile, nous avons toujours fait en sorte de faire entendre notre voix, et à travers celle-ci, la vôtre. Cela ne nous a pas empêché de nous opposer vivement à la majorité à chaque fois que nous estimions que la voie choisie ne correspondait pas à nos valeurs. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à voter contre le budget 2020 puis 2021, estimant que ces derniers délaissaient trop souvent certains secteurs, la culture pour ne citer qu'elle. Aussi, notre liste alerte régulièrement sur l'accompagnement des plus fragiles, trop souvent oubliés, notamment dans le cadre de la crise sanitaire historique que nous traversons. Notre rôle est alors de signaler, d'orienter et de porter des idées d'améliorations notables pour cette population.

Notre ambition pour l'avenir ? Poursuivre le travail entamé tout en veillant à s'impliquer encore davantage afin que notre mandat, même en tant qu'élus.e.s minoritaires, soit utile. Utile pour vous, utile pour Fabrégues, utile pour l'avenir.

Mail : fabregues.citoyenne@gmail.com / Facebook : Fabrégues citoyenne

FABRÈGUES CITOYENNE : Nora BOUHOT, Kevin HOAREAU, Sacha TORRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 6 AVRIL 2021

Les comptes-rendus des séances du conseil municipal ainsi que leurs enregistrements sont consultables dans leur version intégrale en mairie ou sur le site internet www.fabregues.fr, de même que pour toutes les séances précédentes du conseil municipal.

1 - Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2 - FINANCES : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
- Approuvé à l'unanimité

3 - FINANCES : MIRABEAU – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 - Approuvé à l'unanimité

4 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif - Le Conseil Municipal, à la majorité contre trois (Mme MATEO, M. HOAREAU et Mme BOUHOT) approuve le budget primitif 2021

Vu le débat d'orientation budgétaire du 9 mars 2021

Vu l'avis de la Commission des Finances du 29 mars 2021

Vu la mise à disposition d'un tableau présentant les indemnités perçues par les conseillers municipaux conformément à l'article 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, codifié article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le projet de budget primitif 2021

5 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2021 – Budget Annexe « PEAS Mirabeau » - Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le budget primitif 2021 pour le budget annexe « PEAS de Mirabeau » 2021

Vu le débat d'orientation budgétaire pour le budget annexe « PEAS de Mirabeau » du 9 mars 2021

Vu l'avis de la Commission des Finances du 29 mars 2021

Vu le projet de budget primitif pour le budget annexe « PEAS de Mirabeau » 2021

6 - FINANCES : Approbation du forfait communal : Subvention Ecole Saint-Jacques - Approuvé à l'unanimité des exprimés (abstention de Mme MATEO, M. HOAREAU et Mme BOUHOT)

Vu l'article L. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles L. 442-5 et R. 442-44 et suivants

Vu le décret n° 60-389 du 22 avril 1960 modifié, et notamment son article 7

Vu la Circulaire n° 2012-025 du 15 février 2012 relative aux règles de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat (n°NOR : MENF1203453C)

Vu le contrat d'association conclu entre l'Etat et l'Ecole Privée Saint-Jacques ;

Vu le budget de la commune

7 - VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE : Attribution des subventions aux associations pour 2021 : Débat d'orientation budgétaire 2021 - Approuvé à l'unanimité

8 - ENFANCE ET JEUNESSE : Ouverture de poste – Ecole Élémentaire « La Gardiole » - Le Conseil Municipal, prend acte de cette décision.



ILS SONT NÉS

MARS

04/03 : MERINO Emilio
11/03 : EYMARD Vadim
14/03 : PICAS Raphaël
25/03 : MAYERE ROUQUET Mathys

AVRIL

15/04 : MUNUOZ Teïlo
21/04 : MONNIER Léo
22/04 : BOUZIGUES Lenny

Bienvenue à ces nouveaux petits Fabréguais !

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Toutes les démarches sur www.fabregues.fr
☎ 04 67 85 61 80 etatscivil@fabregues.fr

ILS SE SONT DIT OUI

AVRIL

10/04 : LAGOUTTE Ludovic et GAUDRON Claire

Nous souhaitons à ces jeunes mariés tous nos vœux de bonheur.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

MARS

01/03 : MIRA Didier
03/03 : PENARROYAS Jean
23/03 : CASTRO Maria, divorcée CAZABONNE
30/03 : NICOLEAU Rose, épouse GALY
30/03 : KERBADJI Kheira, épouse MEHIDI

AVRIL

03/04 : MARTY Armand
04/04 : PARODY André
10/04 : MICHEL Félicie, veuve CASTEL
21/04 : BONNAFOUS Edmond

Nous adressons aux familles nos sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE : QUI EST CONCERNÉ ?

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son lieu de domicile dès l'âge de 16 ans (dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire). Sont concernés :

- Les garçons et filles de 16 à 25 ans
- Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Le jeune pourra se présenter seul en mairie ou accompagné d'un de ses parents muni de la pièce d'identité du jeune et du livret de famille ou par le site [service public.fr](http://service.public.fr) (mettre le lien).



Renseignements : 04 67 85 61 80.



CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- ☐ Coupelles sous les pots de fleurs.
- ☐ Gamelles d'animaux domestiques.
- ☐ Pieds de parasols.
- ☐ Bâches de mobiliers de jardin...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- ☐ Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- ☐ Regards.
- ☐ Fûts divers...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- ☐ Outils de jardinage, brouettes.
- ☐ Seaux, arrosoirs, poubelles.
- ☐ Pneumatiques.
- ☐ Jouets...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- ☐ Déchets de chantier.
- ☐ Boîtes de conserve.
- ☐ Vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- ☐ J'élague et je débrousaille.
- ☐ Je ramasse les fruits tombés.
- ☐ Je ramasse les déchets végétaux...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÉMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique





CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF 2021

BÉNÉFICIAIRE

Au titre de : ☐ personne âgée ☐ personne handicapée
Nom - Prénom Nom de naissance
Adresse.....
Bâtiment Escalier..... Étage.....
Code postal/ville Tél. Portable.....
E-mail
Date de naissance..... Lieu de naissance.....
Vous vivez :
Seul : ☐ Oui ☐ Non En couple ou avec une tierce personne : ☐ Oui ☐ Non
En famille : ☐ Oui ☐ Non
Pensez-vous vous absenter cet été ? Si oui à quelle période :

FAMILLE

Avez-vous des enfants ? ☐ Oui ☐ Non
Personne(s) de votre entourage à contacter en cas de besoin
Nom Parenté Tél
Nom Parenté Tél

PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET SOCIALE

Médecin traitant Téléphone
Infirmière..... Téléphone
Service aide-ménagère : ☐ Oui ☐ Non
Nom..... Téléphone
Portage des repas : ☐ Oui ☐ Non Nom..... Tél
Téléassistance : ☐ Oui ☐ Non Nom..... Tél

De quels moyens disposez-vous pour vous maintenir au frais ? ☐ Ventilateur ☐ Air conditionné ☐ Autre

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FORMULÉE PAR UN TIERS

Nom - Prénom
Adresse.....
N° de téléphone.....
Observations.....

Formulaire d'inscription à retourner à l'adresse suivante : CCAS, 15 bis rue Paul Doumer 34690 Fabrègues.

Ce registre nominatif est confidentiel. Il est conservé et mis à jour par le CCAS. Il peut être transmis au préfet à sa demande en cas d'alerte et d'urgence. Ce registre s'adresse aux personnes résidant à leur domicile et isolées âgées de 65 ans et plus, ou âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, ou adultes handicapés.

LES FESTIVALES DE FABRÈGUES

LES 15, 22 et 29 juin

18h30-22h

AU JARDIN PUBLIC



//////////////////// VIE LOCALE //////////////////////

Évènement sous réserve de l'autorisation préfectorale et du respect du protocole sanitaire lié à la pandémie de Covid-19.

Renseignements : www.fabregues.fr - 04 67 85 11 57.



VILLE DE **FABRÈGUES**